

COMPTES PUBLICS 2011-2012

SECTION II

ÉTATS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS



Northwest
Territories

**COMPTES PUBLICS
DU
GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2012**

**SECTION II
ÉTATS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
(non vérifiés)**

**M. J. MICHAEL MILTENBERGER
Ministre des Finances**

Cette page a été laissée vierge intentionnellement

Comptes publics du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Table des matières

Page

SECTION II

ÉTATS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS (non vérifiés)

État de la situation financière	4
État de la variation de la dette nette	5
État des résultats et de l'excédent accumulé	6
État des flux de trésorerie	7
Notes afférentes aux états financiers	8
Tableau A - Tableau des revenus par source	30
Tableau B - Tableau des informations par secteur	31
Tableau C - Tableau des immobilisations corporelles	32

Tableaux supplémentaires (non vérifiés)

Tableau 1 - Tableau des revenus par ministère	33
Tableau 2 - Tableau des charges par ministère	38
Tableau 3 - Tableau des recouvrements des charges d'exercices antérieurs	41
Tableau 4 - Tableau du sommaire des acquisitions d'immobilisations	41
Tableau 5 - Tableau des subventions	42
Tableau 6 - Tableau des contributions	44
Tableau 7 - Tableau des mandats spéciaux	49
Tableau 8 - Tableau des virements de fonds de plus de 250 000 \$ et reclassement des coûts en capital	50
Tableau 9 - Tableau des radiations de mauvaises créances, remises de dette et remises de prêts étudiants	52
Tableau 10 - Tableau des recouvrements de créances et de prêts étudiants déjà radiés	58
Tableau 11 - Tableau des avances échues pour frais de déplacement	59
Tableau 12 - Tableau des avances antérieures à justifier relatives aux exercices antérieurs	60
Tableau 13 - Tableau des projets pour le compte du Canada, du Nunavut et de tiers - charges recouvrées	61

Cette page a été laissée vierge intentionnellement

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

État non consolidé de la situation financière (non vérifié)

Au 31 mars 2012

(en milliers de dollars)

	2012 Réel \$	2011 Réel \$
Actifs financiers		
Placements de portefeuille (<i>note 3</i>)	24 255	24 024
Créances (<i>note 4</i>)	85 317	82 298
Sommes à recevoir du gouvernement du Canada (<i>note 8</i>)	28 850	51 753
Stocks (<i>note 5</i>)	30 865	26 916
Prêts (<i>note 6</i>)	56 006	56 584
Participation dans la Société d'hydro des Territoires du Nord-Ouest, à valeur nominale	-	-
	225 293	241 575
Passifs		
Découvert bancaire (<i>note 3</i>)	29 394	66 480
Prêts à court terme (<i>note 7</i>)	134 941	-
Somme à payer au gouvernement du Canada (<i>note 8</i>)	131 918	162 807
Produit constaté d'avance (<i>note 9</i>)	73 930	69 099
Crééditeurs et charges à payer (<i>note 10</i>)	217 469	219 644
Obligations découlant des contrats de location-acquisition (<i>note 11</i>)	2 815	3 946
Dette à long terme (<i>note 12</i>)	180 543	174 929
Passif au titre des régimes de retraite (<i>note 13</i>)	23 177	20 938
Passif au titre des autres avantages sociaux futurs (<i>note 14</i>)	29 405	27 314
	823 592	745 157
Dette nette	(598 299)	(503 582)
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles (<i>tableau C</i>)	1 663 221	1 564 937
Moins : apports de capital reportés (<i>note 15</i>)	(291 174)	(288 826)
Charges payées d'avance	4 534	4 435
	1 376 581	1 280 546
Excédent accumulé	778 282	776 964

Engagements et éventualités (*notes 18 et 19*)

Approuvé par :

Le ministre des Finances
J. Michael Miltenberger

Le contrôleur général
Warren St. Germaine

Les notes afférentes et les tableaux A, B et C font partie intégrante des états financiers non consolidés.

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

État non consolidé de la variation de la dette nette (non vérifié)

Exercice terminé le 31 mars 2012

(en milliers de dollars)

	2012		
	Budget principal		
	des dépenses		
	<i>dépenses (note 1c)</i>		
	\$		
Dette nette au début de l'exercice	(503 582)	(503 582)	(240 382)
Éléments ayant un effet sur les ressources financières nettes:			
Excédent annuel (déficit) pour l'exercice	(9 373)	1 318	(23 187)
Augmentation dans les immobilisations corporelles, valeur comptable nette <i>(tableau C)</i>	(107 603)	(98 284)	(272 707)
Augmentation (diminution) des apports de capital reportés <i>(note 15)</i>	(15 504)	2 347	33 899
Diminution (augmentation) des charges payées d'avance	-	(98)	(1 205)
Dette nette à la fin de l'exercice	(636 062)	(598 299)	(503 582)

Les notes afférentes et les tableaux A, B et C font partie intégrante des états financiers non consolidés.

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

État non consolidé des résultats et de l'excédent accumulé (non vérifié)

Exercice terminé le 31 mars 2012

(en milliers de dollars)

	2012 Budget principal des dépenses <i>(note 1c)</i>	2012 Réel	2011 Réel
	\$	\$	\$
Revenus			
Revenus par source (<i>tableau A</i>)	1 355 937	1 393 533	1 321 330
Recouvrements de charges d'exercices antérieurs (<i>tableau 3</i>)	3 000	7 483	7 929
	1 358 937	1 401 016	1 329 259
Charges (<i>tableau B</i>)			
Environnement et développement économique	147 016	122 450	119 465
Infrastructures	330 203	330 952	337 759
Éducation	309 038	289 121	282 965
Santé, services sociaux et habitation	362 947	423 463	396 039
Justice	97 992	106 335	101 441
Administration générale	101 965	108 177	98 028
Assemblée législative et bureaux créés par une loi	18 917	18 919	16 762
	1 368 078	1 399 417	1 352 459
Excédent de fonctionnement de l'exercice (déficit)	(9 141)	1 599	(23 200)
Résultat net du Fonds de stabilisation des produits pétroliers pour l'exercice (<i>note 16</i>)	(232)	(281)	13
Projets pour le compte du gouvernement du Canada, du Nunavut et de tiers (<i>tableau 13</i>)			
Charges	(55 459)	(67 825)	(64 787)
Recouvrements	55 459	67 825	64 787
Excédent de l'exercice (déficit)	(9 373)	1 318	(23 187)
Excédent accumulé au début de l'exercice		776 964	800 151
Excédent accumulé à la fin de l'exercice	778 282	776 964	

Les notes afférentes et les tableaux A, B et C font partie intégrante des états financiers non consolidés.

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

État non consolidé des flux de trésorerie (non vérifié)

Exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars)	2012 \$	2011 \$
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement		
Revenus nets (charges) pour l'exercice	1 318	(23 187)
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Provision pour créances irrécouvrables et prêts-subventions	5 273	5 344
Amortissement des immobilisations corporelles	66 977	66 036
Apports de capital		amorti
à titre de revenu (14 968) (13 266)		
	58,600	34,927
Variation des actifs et passifs hors trésorerie :		
Somme à recevoir du (à payer au) Canada	(7 986)	36 470
Autres actifs financiers	(6 968)	677
Autres passifs financiers	6 986	13 153
Charges payées d'avance	(99)	1 205
Flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement	50 533	86 432
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(165 584)	(169 646)
Cession d'immobilisations corporelles (nettes)	323	(545)
Nouveaux apports de capital reportés	17 316	47 165
Trésorerie désignée et rachat de placements	(231)	162
Remboursements de prêts	6 023	23 677
Décaissements de prêts	(6 298)	(9 404)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(148 451)	(108 591)
Activités de financement		
Produits de financement à court terme	134 94	1-
Remboursement au titre d'obligations découlant des contrats de location-acquisition	(1 131)	(1 890)
Encaissement (remboursement) de produits de financement à long terme	1 194	(69)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	135 004	(1 959)
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	(66 480)	(42 362)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice*	(29 394)	(66 480)

* La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de la trésorerie et des placements à court terme.

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (non vérifiés)

Exercice terminé le 31 mars 2012

(en milliers de dollars)

1. POUVOIRS, ACTIVITÉS ET PÉRIMÈTRE COMPTABLE

a) Pouvoirs et activités

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (le GTNO) mène ses activités en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par la *Loi sur les Territoires du Nord-Ouest* (Canada). Le GTNO a une assemblée législative élue qui autorise la totalité des décaissements, des avances, des prêts et des placements, à moins que la loi ne le stipule autrement.

b) Périmètre comptable

Le GTNO prépare des états financiers consolidés. Ils sont présentés dans la Section I des Comptes publics et fournissent un compte rendu de la nature et de l'envergure des affaires et des ressources financières dont le GTNO est responsable. Le périmètre comptable est défini dans les présents états financiers, lesquels ont été préparés selon la méthode non consolidée pour montrer les résultats d'exploitation du GTNO séparément de ceux des entités comprises dans les états financiers consolidés.

Les présents états financiers comprennent l'actif, le passif et les résultats d'exploitation du GTNO et des fonds renouvelables. Les fonds renouvelables sont établis par le GTNO afin de fournir les fonds de roulement nécessaires à la fourniture de produits et de services au grand public et aux ministères.

Les sociétés d'État, commissions et organismes suivants figurent dans les présents états financiers uniquement dans la mesure des apports que le GTNO leur pourvoit ou des revenus qu'ils rapportent :

Collège Aurora
Conseils scolaires de division et administrations scolaires de district
Hôpitaux et conseils régionaux de santé
Société d'investissement et de développement des Territoires du Nord-Ouest
Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest
Commission des droits de la personne des Territoires du Nord-Ouest
Société d'hydro des Territoires du Nord-Ouest
Fonds de développement des perspectives économiques des Territoires du Nord-Ouest
Conseil sur la condition de la femme des Territoires du Nord-Ouest
Agence de services communautaires tlicho

c) Budget principal des dépenses

Le budget principal des dépenses est constitué des crédits approuvés par l'Assemblée législative. Ces chiffres constituent le plan financier initial du GTNO pour l'exercice et ne reflètent pas les crédits supplémentaires.

Les exigences supplémentaires estimatives et les crédits autorisés non utilisés sont compris dans le budget principal des dépenses, dans l'état des résultats et de l'excédent accumulé. Ils sont inclus dans le but de comparer les revenus (charges) d'exploitation réels aux revenus (charges) nets d'exploitation estimés.

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (non vérifiés)

Exercice terminé le 31 mars 2012

(en milliers de dollars)

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

a) Incertitude de mesure

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada oblige le GTNO à faire des estimations et à poser des hypothèses qui influent sur les montants des actifs, des passifs, des revenus et des charges présentés dans les états financiers. En raison de leur nature, ces estimations sont soumises à l'incertitude relative à la mesure. La modification de ces estimations et hypothèses au cours d'exercices ultérieurs pourrait avoir des répercussions importantes sur les états financiers. Cependant, au moment de préparer les états financiers, le GTNO croit que les estimations et les hypothèses sont raisonnables.

Les principales estimations de la direction concernent les avantages sociaux futurs, le passif environnemental, les éventualités, les revenus à recevoir, les provisions pour moins-value se rapportant aux créances et aux prêts et les charges d'amortissement. D'autres estimations, notamment les paiements au titre du Transfert canadien en matière de santé et du Transfert canadien en matière de programmes sociaux, de même que les revenus provenant des impôts des sociétés et des particuliers, sont fondées sur des estimations du ministère fédéral des Finances et peuvent être modifiées au cours d'exercices ultérieurs.

b) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les soldes des comptes bancaires après déduction des chèques en circulation et les placements à court terme très liquides qui sont facilement convertibles et dont l'échéance ne dépasse pas 90 jours à compter de la date d'acquisition.

c) Placements de portefeuille

Les placements de portefeuille sont des placements à long terme dans des organisations qui ne font pas partie du périmètre comptable du GTNO et sont comptabilisés à la valeur d'acquisition. Ils prennent normalement la forme d'actions et d'obligations de l'entité émettrice. Quand un placement de portefeuille subit une moins-value qui n'est pas due à un déclin temporaire, le placement est déprécié de manière à constater la perte, et cette dernière est présentée comme une composante du revenu de placement. Les intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, les dividendes sont constatés au moment où ils sont déclarés, et les gains et les pertes en capital sont constatés au moment de leur réalisation.

d) Stocks

Les stocks destinés à la revente comprennent les carburants et les combustibles en vrac et les boissons alcoolisées. Les carburants et combustibles sont évalués au moindre du coût moyen pondéré et de la valeur de réalisation nette. Les boissons alcoolisées sont évaluées au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Les autres éléments de stock sont évalués au moindre du coût, déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti, et du coût de remplacement net.

e) Charges payées d'avance

Les charges payées d'avance sont des avances effectuées avant la fin de l'exercice afin de respecter l'échéance du 1^{er} avril ou une portion d'un paiement, notamment des frais d'assurances ou de licences, pour les exercices postérieurs.

f) Prêts

Les prêts et les avances sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur recouvrable nette. Les provisions pour moins-value, qui viennent réduire les prêts, sont établies en fonction des événements passés, des conditions actuelles et de toute conjoncture connue au moment de préparer les états financiers. Les provisions pour moins-value sont définies

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (non vérifiés)

Exercice terminé le 31 mars 2012

(en milliers de dollars)

au cas par cas. Le produit d'intérêts est constaté selon la méthode de la comptabilité d'exercice, mais uniquement si le recouvrement du capital ou des intérêts n'est pas raisonnablement assuré. Le revenu d'intérêts est constaté selon la méthode de la comptabilité d'exercice, mais uniquement si le recouvrement du capital et des intérêts est raisonnablement assuré.

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (non vérifiés)

Exercice terminé le 31 mars 2012

(en milliers de dollars)

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

g) Participation dans la Société d'hydro des Territoires du Nord-Ouest

La Société d'hydro des Territoires du Nord-Ouest et ses sociétés filiales relèvent du GTNO et vendent leurs services aux Territoires du Nord-Ouest. La part d'actif net de la Société que détient le GTNO a été comptabilisée à valeur nominale.

h) Actifs non financiers

Les immobilisations corporelles et les autres actifs non financiers sont comptabilisés comme actifs par le GTNO, car ils peuvent être utilisés pour fournir des services publics au cours d'exercices ultérieurs. En règle générale, ces actifs ne procurent pas de ressources permettant au GTNO de s'acquitter de ses obligations financières, à moins qu'ils ne soient vendus.

i) Immobilisations corporelles et baux

Les immobilisations corporelles sont constituées des bâtiments, des routes, du matériel et des autres éléments dont la durée de vie va au-delà de l'exercice, dont le coût d'origine dépasse 50 \$, et que l'on prévoit utiliser en permanence pour la prestation des programmes et des services. Les éléments d'actif de ce genre dont le coût est inférieur à 50 \$ sont passés en charges au moment de leur acquisition. Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût ou, si le coût réel n'est pas disponible, au coût de remplacement estimatif converti rétroactivement pour obtenir la valeur à la date de l'achat, ce qui se fait en actualisant la valeur en dollars courants pour tenir compte de l'inflation. Les immobilisations corporelles données par le gouvernement du Canada et à coûts partagés avec ce dernier sont comptabilisées à leur juste valeur de marché, à la réception, et le montant du don ou de la tranche des coûts partagés est présenté comme apport de capital reporté. Cet apport est amorti à titre de revenu selon la même méthode que l'actif correspondant. Les immobilisations corporelles, à partir du moment où elles entrent en service, sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative, comme suit :

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Terrains	Aucun amortissement
Routes et ponts	40 ans ou moins
Pistes d'atterrissement et aires de trafic	40 ans ou moins
Bâtiments	40 ans
Traversiers	25 ans
Aqueducs et égouts	15 à 25 ans
Ordinateurs centraux et logiciels	5 à 10 ans
Équipement mobile et lourd	7 à 15 ans
Grand équipement	5 à 15 ans
Équipement médical	5 à 15 ans
Améliorations locatives	Le moindre de la durée de vie utile ou de la durée du bail plus l'option de renouvellement

La durée de vie utile estimative des immobilisations corporelles est réexaminée à intervalles périodiques et modifiée au besoin. La portion non encore amortie d'une immobilisation corporelle peut être répartie sur une période plus longue que la durée de vie utile estimative établie initialement, quand il est possible de démontrer clairement la pertinence d'un tel changement.

Les immobilisations corporelles en construction ou en développement sont comptabilisées comme travaux en cours et ne sont pas amorties jusqu'à ce qu'elles soient mises en service. Pour rendre compte des contrats de location-acquisition, un passif et un actif correspondant sont comptabilisés sur la base de la valeur actualisée des paiements exigibles. La valeur actualisée est déterminée au moyen du taux précisé ou du taux d'emprunt du GTNO au moment où

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (non vérifiés)

Exercice terminé le 31 mars 2012

(en milliers de dollars)

l'obligation naît. Les contrats de location-exploitation sont passés en charges. Les œuvres d'art, les trésors historiques et les terres publiques ne sont pas comptabilisés.

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (non vérifiés)

Exercice terminé le 31 mars 2012

(en milliers de dollars)

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

j) Régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs

Tous les employés admissibles participent au Régime de pension de retraite de la fonction publique, qu'administre le gouvernement du Canada. Les cotisations du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel les services sont rendus, et elles représentent l'obligation totale du GTNO au titre du Régime. Le GTNO n'est pas tenu par la loi de verser des cotisations pour combler les insuffisances actuarielles du Régime.

Les prestations de retraite des députés de l'Assemblée législative et des juges sont comptabilisées selon une méthode actuarielle. Cette méthode permet de déterminer la valeur actualisée des droits futurs et se fonde sur diverses estimations. Quand les données réelles diffèrent des estimations, les ajustements nécessaires sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée moyenne résiduelle estimative des années de service des cotisants.

En vertu de leurs conditions d'emploi, les employés du GTNO peuvent avoir droit à des indemnités qui ne sont pas des prestations de retraite, dans les cas de démission, de départ ou de déménagement. Ces indemnités sont fondées sur les années de service des employés et sont payées au moment de la démission, du départ à la retraite ou du décès de l'employé. Le coût prévu de ces indemnités est comptabilisé à mesure que les services sont rendus par les employés. Dans les cas de mises à pied, des indemnités de cessation d'emploi sont également comptabilisées. Le coût des indemnités repose sur les meilleures estimations de la direction, fondées sur les taux de rémunération prévus et les crédits de congés des employés.

k) Engagements et éventualités

La nature des activités du GTNO l'oblige à conclure des marchés qui sont importants par rapport à sa situation financière ou qui auront une incidence marquée sur les montants des charges à venir. Les obligations contractuelles ont trait à des contrats de location-exploitation et à des baux commerciaux et résidentiels et à des projets d'immobilisations. Les obligations contractuelles représentent les obligations qu'un gouvernement a envers d'autres parties et qui s'ajouteront aux passifs lorsque les modalités de ces contrats ou les dispositions de ces ententes seront respectées.

Le passif éventuel du GTNO est constitué d'obligations possibles qui peuvent devenir des obligations réelles si des événements futurs se produisent ou ne se produisent pas. Si la survenance de l'événement futur est probable et que ce dernier peut être quantifié, un passif estimatif est comptabilisé. Si la survenance de l'événement futur déterminant est probable, mais que le montant du passif ne peut être estimé d'une façon raisonnable, l'éventualité est une information à fournir. Si la survenance de l'événement futur déterminant ne peut être déterminée, l'éventualité est une information à fournir.

l) Conversion des devises

Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les opérations effectuées en devises sont converties en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date des opérations. Les gains et les pertes de change sont présentés à l'état des résultats de l'exercice, en fonction des activités qui s'y rattachent.

m) Projets pour le compte de tiers

Le GTNO réalise des projets pour le compte du gouvernement du Canada, du gouvernement du Nunavut et de tiers. Quand cela est possible, le GTNO reçoit des avances à justifier, et tout solde non dépensé à la fin de l'exercice est comptabilisé comme passif à court terme. Des sommes à recouvrer sont comptabilisées quand les charges, dûment permises en vertu du marché pour le projet, excèdent les avances.

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (non vérifiés)

Exercice terminé le 31 mars 2012

(en milliers de dollars)

n) Subvention du gouvernement du Canada

La subvention du gouvernement du Canada est calculée d'après une moyenne mobile, composée sur trois ans, d'impôts des particuliers et des sociétés (avec un décalage de deux ans), de taxes sur les carburants et les combustibles, de taxe sur le tabac, et de revenus provenant du commerce des boissons alcoolisées. De plus, les changements apportés aux taux d'imposition nationaux moyens, les changements démographiques et l'augmentation des dépenses des gouvernements provinciaux, territoriaux et locaux sont pris en considération dans le calcul du financement. Le montant de la subvention est calculé une fois par exercice et n'est pas révisé.

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (non vérifiés)

Exercice terminé le 31 mars 2012

(en milliers de dollars)

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

o) Paiement de transfert

Les paiements de transfert du GTNO sans fins déterminées sont comptabilisés comme revenus dans l'exercice au cours duquel les événements donnant lieu aux paiements de transfert se produisent, pourvu que ces derniers soient autorisés, que les critères d'admissibilité soient respectés et qu'une estimation raisonnable des montants puisse être faite. Les transferts reçus avant que ces critères soient entièrement respectés sont comptabilisés comme des produits constatés d'avance. Le montant du Transfert canadien en matière de santé est établi en fonction d'un calcul tenant compte de la population et comprenant les impôts des particuliers et des sociétés. La révision de ces variables entraîne des ajustements relatifs à l'exercice précédent présentés dans les revenus de l'exercice en cours.

p) Impôts et taxes et revenus généraux

Les revenus provenant des impôts sur les bénéfices des sociétés et des impôts sur le revenu des particuliers sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Conformément à un accord de perception fiscale, le gouvernement du Canada perçoit les impôts pour le compte du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, prélevés en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Le gouvernement du Canada remet ces impôts au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest par versements mensuels, en fonction des estimations faites par le ministère fédéral des Finances pour l'année d'imposition, révisées périodiquement jusqu'à ce que les avis de cotisation pour cette même année soient définitivement établis. Les estimations des impôts, déterminées par le gouvernement du Canada, se fondent sur une combinaison des données des avis de cotisation et d'une estimation reposant sur l'hypothèse que les méthodes du report d'impôt des années antérieures seront maintenues et qu'elles pourront être modifiées dans le futur. Les écarts entre les estimations actuelles et les montants réels futurs peuvent être importants. Tout écart de la sorte est constaté quand les avis de cotisation sont définitivement établis.

Les taxes sur le carburant et les combustibles, les taxes sur le tabac, les cotisations sociales et l'impôt foncier sont prélevés en vertu de la *Loi de la taxe sur les produits pétroliers*, de la *Loi de la taxe sur le tabac*, de la *Loi de l'impôt sur le salaire* et de la *Loi sur l'évaluation et l'impôt foncier* respectivement. Les revenus provenant du commerce des carburants et combustibles et de celui du tabac sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, d'après les déclarations reçues des perceuteurs. Les cotisations sociales sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, d'après les revenus de l'exercice précédent. Les impôts fonciers et les taxes scolaires sont établis en fonction des années civiles et sont constatés dans l'exercice au cours duquel il y a eu facturation. Les ajustements découlant de nouvelles cotisations sont comptabilisés en résultat dans l'exercice au cours duquel ils sont déterminés. Tous les autres revenus sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Tous les autres revenus sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

q) Charges

Les subventions et les contributions sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel les événements donnant lieu aux subventions et aux contributions se produisent, pourvu que ces dernières soient autorisées, que les critères d'admissibilité soient respectés et qu'une estimation raisonnable des montants puisse être faite. Tous les autres revenus sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

r) Passif environnemental

Le passif environnemental est constitué des coûts estimatifs de la gestion et de la restauration des sites contaminés. Pour les sites contaminés, un passif et une charge sont comptabilisés selon les meilleures estimations de la direction au moment où la contamination se produit ou au moment où le GTNO est mis au courant de la contamination et est tenu, ou sera vraisemblablement tenu, d'engager de tels coûts. Si la probabilité que le GTNO soit tenu d'engager des coûts ne peut être déterminée, ou s'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, une éventualité est présentée

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (non vérifiés)

Exercice terminé le 31 mars 2012

(en milliers de dollars)

dans les notes afférentes aux états financiers.

s) Recouvrements de charges d'exercices antérieurs

Les recouvrements de charges d'exercices antérieurs et la contre-passation de charges à payer d'exercices antérieurs sont présentés distinctement des autres revenus à l'état des résultats et de l'excédent accumulé. Conformément à *Loi sur la gestion des finances publiques*, ces recouvrements ne peuvent servir à augmenter le montant affecté par voie de crédit aux charges de l'exercice.

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (non vérifiés)

Exercice terminé le 31 mars 2012

(en milliers de dollars)

3. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

a) Groupement de placements

Le GTNO a une marge de crédit accordée par une banque à charte et garantie par le Trésor public. Il n'y a pas de conditions fixes de remboursement et les limites du découvert sont négociées au cours de l'exercice en se fondant sur les prévisions de flux de trésorerie et des besoins d'emprunt du GTNO. L'intérêt est exigé seulement lorsqu'il y a un solde net de protection de découvert du GTNO et de ses partenaires. Le taux d'intérêt de la protection de découvert est fondé sur le taux préférentiel et varie au cours de l'exercice. En 2012, l'intérêt payé a été de 0 \$ (0 \$ en 2011). Le taux moyen d'emprunt au cours de l'exercice a été de 3,250 % (3,134 % en 2011). Au 31 mars 2012, le groupement de placements n'avait aucun solde net de découvert bancaire (0 \$ en 2011).

Au 31 mars 2012, selon la méthode de la comptabilité de trésorerie, la quote-part du GTNO dans le groupement de placements correspondait à un déficit de 22 008 \$ (47 954 \$ en 2011). En comptabilisant le montant de 7 122 \$ classé en fiducie et le montant de 264 \$ d'effets en circulation, le découvert bancaire, selon la méthode de comptabilité, devient 23 394 \$. Le découvert de trésorerie du GTNO, en ce qui a trait au groupement de placements, a comporté des intérêts au taux de 2,5 %, entraînant des frais de 561 \$.

Le GTNO regroupe son excédent de trésorerie (déficit) avec l'excédent de trésorerie de certaines sociétés d'État et autres organismes publics. Ce groupement de placements est investi dans un portefeuille diversifié de titres à court et à long terme de première qualité, productifs de revenus.

À l'exception des placements désignés, en date du 31 mars 2012, le groupement de placements contenait un total de 115 \$ ((1 372 \$) en 2011). Les catégories admissibles de titres, les catégories d'entités émettrices, les limites et les conditions sont approuvées conformément aux lignes directrices du GTNO en matière de placement, à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à ses règlements. Tous les instruments à court terme, selon la catégorie de placement, sont cotés R-1 bas ou plus par le Dominion Bond Rating Service. La diversification des placements s'effectue en limitant leur quote-part de l'ensemble du portefeuille, selon le type de placement, à un maximum de 10 % à 50 %. Il n'y a aucune concentration importante dans un seul placement.

Au 31 mars 2012, la durée moyenne des placements était de 0 jour (0 jour en 2011). Pour l'exercice terminé, le rendement du portefeuille est resté stable à 1,20 % (de 0,46 % à 1,20 % en 2011). En 2012, le GTNO a obtenu des intérêts de 172 \$ (280 \$ en 2010) sur ses placements à court terme.

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (non vérifiés)

Exercice terminé le 31 mars 2012

(en milliers de dollars)

3. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE (suite)

b) Actifs inscrits à des comptes spéciaux

Le GTNO détient les actifs suivants qui sont réservés à des fins précises en vertu des lois et des règlements :

	2012	2011
	\$	\$
Fonds des prêts aux étudiants :		
Limite autorisée des prêts*	36 000	36 000
Moins : solde des prêts	(36 115)	(34 628)
 Fonds réservés à de nouveaux prêts	 (115)	 1 372
 Fonds environnemental :		
Actif net du programme de contenants de boisson	1 624	1 181
 Placements de portefeuille du Régime d'allocations supplémentaires de retraite des députés de l'Assemblée législative et du Régime de pension supplémentaire des juges :		
Titres négociables (valeur de marché de 24 896 \$; 24 891 \$ en 2011)	23 121	23 232
Marché monétaire (coût approximatif à la valeur de marché)	390	222
Trésorerie et autres actifs (coût approximatif à la valeur de marché)	744	570
 	 24 255	 24 024
 	 25 764	 26 577

* Au 31 mars 2012, la limite autorisée des prêts aux étudiants avait été dépassée de 115 \$. Après le 31 mars, l'Assemblée législative a approuvé une augmentation de 4 000 \$ de la limite autorisée, la repoussant à 40 000 \$ pour l'exercice se terminant le 31 mars 2013 et les exercices subséquents.

En vertu de la *Loi sur l'aide financière aux étudiants*, les actifs du Fonds des prêts aux étudiants doivent servir à fournir de l'aide financière aux étudiants de niveau postsecondaire qui respectent certains critères d'admissibilité définis dans la Loi.

En vertu de la *Loi sur la réduction et la récupération des déchets*, les actifs du Fonds environnemental doivent être utilisés à l'une ou l'autre des fins suivantes :

- a) financer la mise sur pied, l'exploitation et l'évaluation de programmes portant sur la réduction ou la récupération des déchets;
- b) financer des programmes de sensibilisation du public au sujet de la réduction ou de la récupération des déchets;
- c) financer des activités de recherche et de développement en matière de réduction ou de récupération des déchets;
- d) financer l'élimination appropriée des matériaux désignés ou interdits qui constituent des déchets;
- e) couvrir les dépenses reliées au travail du comité consultatif;
- f) couvrir les autres dépenses relatives aux programmes, aux initiatives ou aux activités ayant trait à la réduction ou la récupération des déchets.

Le portefeuille de placements, bien qu'ils fassent partie du Trésor, est destiné à satisfaire aux obligations découlant du Régime d'allocations de retraite supplémentaire et du Régime de pension supplémentaire des juges de l'Assemblée législative (*note 12*). Le Règlement sur les allocations supplémentaires de retraite limite les placements à ceux qui sont

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (non vérifiés)

Exercice terminé le 31 mars 2012

(en milliers de dollars)

permis aux termes de la *Loi sur les normes de prestation de pension*.

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (non vérifiés)

Exercice terminé le 31 mars 2012

(en milliers de dollars)

3. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE (suite)

En date du 31 mars, la composition de l'actif proportionné du portefeuille est la suivante :

	2012 %	2011 %
Actions canadiennes	21,20	18,65
Trésorerie et autres actifs	4,68	3,29
Fonds communs de placement à revenu fixe	21,63	23,96
Obligations fédérales	15,50	18,03
Obligations fédérales	36,91	35,94
Obligations provinciales	<u>0,08</u>	<u>0,13</u>
	<u>100,00</u>	<u>100,00</u>

4. CRÉANCES

	2012 \$	2011 \$
Créanciers ordinaires	33 861	27 772
Gouvernement du Nunavut	7 069	4 262
Ventes provenant de fonds renouvelables	10 463	2 783
Intérêts courus	<u>25</u>	<u>25</u>
	51 418	34 842
Moins : provision pour créances douteuses	<u>8 166</u>	<u>5 133</u>
	43 252	29 709

Créances concernant des apparentés :

Collège Aurora	204	1 608
Conseils scolaires de division et administrations scolaires de district	3 673	4 834
Administrations des services de santé et des services sociaux	36 025	42 496
Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest	1 571	809
Société d'hydro des Territoires du Nord-Ouest	54	2 799
Agence de services communautaires tlicho	518	43
Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs (Territoires du Nord-Ouest et Nunavut)	20	-
	42 065	52 589
	85 317	82 298

Au cours de l'exercice, aucune créance n'a été radiée (aucune en 2011) et aucune créance n'a fait l'objet d'une remise (aucune en 2011).

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (non vérifiés)

Exercice terminé le 31 mars 2012

(en milliers de dollars)

5. STOCKS

	2012 \$	2011 \$
Carburants et combustibles en vrac	26 851	23 202
Boissons alcoolisées	3 865	3 555
Stocks de l'état	149	159
	30 865	26 916

La dépréciation du stock de carburants et de combustibles en vrac pour 2012 était de 0 \$ (0 \$ en 2011).

6. PRÊTS

	2012 \$	2011 \$
Avance de fonds de roulement à la Société d'investissement et de développement des Territoires du Nord-Ouest. Durée indéterminée avec option de rembourser toute tranche de capital à toute date de paiement d'intérêt. L'intérêt est calculé au taux des obligations d'épargne du gouvernement du Canada de trois ans à la fin de chaque mois.	32 203	34 756
Billet à recevoir d'Arslanian Cutting Works Inc. Le débiteur a engagé des procédures judiciaires aux fonds de mise sous séquestre.	5 885	5 885
Billet à recevoir de la Deton'Cho Corporation (DCC), ne portant pas intérêt, et remboursable en 20 versements égaux, le solde venant à échéance en 2013. Ce billet découle de la vente d'actions détenues à titre de sûreté à l'égard d'une garantie d'emprunt par le gouvernement pour DCC de 2 600 \$, emprunt qui a fait l'objet d'une demande de remboursement par la Banque de Montréal. Le revenu d'intérêt auquel l'on a renoncé, comptabilisé à titre de subvention en nature, est calculé au taux d'emprunt à long terme du gouvernement et s'élève à 19 \$ pour l'exercice (34 \$ en 2011).	260	520
Prêts du Fonds des prêts aux étudiants, exigibles en versements jusqu'en 2025, et portant intérêt à des taux fixes variant entre 1,25 % et 12,50 %, non garantis.	36 115	34 628
Avance à la Commission scolaire confessionnelle de Yellowknife, non garantie, remboursable en versements mensuels de 10 \$. L'intérêt est calculé mensuellement d'après le taux d'emprunt en cours du gouvernement.	1 401	-
Autres	19	18
	75 883	75 807
Provision pour moins-value - Fonds de prêts aux étudiants	(16 977)	(16 323)
Provision pour moins-value - Arslanian Cutting Works	(2 900)	(2 900)
	56 006	56 584

Au cours de l'exercice, un montant total de 1 841 \$ en prêts étudiants (1 535 \$ en 2011) a été remis à l'administration appropriée. Les intérêts réalisés sur les prêts au cours de l'exercice ont totalisé 949 \$ (1 335 \$ en 2011).

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (non vérifiés)

Exercice terminé le 31 mars 2012

(en milliers de dollars)

7. PRÊTS À COURT TERME

Des prêts à court terme totalisant 134 941 \$ (0 \$ en 2011) ont porté intérêt à un taux moyen de 1,07 % (0 % en 2011). Le 1^{er} mai 2012, les prêts à court terme étaient remboursés. En 2012, les intérêts payés s'élevaient à 29 \$ (0 \$ en 2011). En vertu de la *Loi sur le pouvoir d'emprunt*, la limite d'emprunt est de 275 000 \$.

8. SOMME À PAYER AU (À RECEVOIR DU) GOUVERNEMENT DU CANADA

	2012 \$	2011 \$
Subvention à recevoir :		
Subvention selon l'entente de financement	(996 143)	(919 872)
Moins : paiements reçus.	996 143	919 872
	-	-
Autres créances :		
Soins hospitaliers et médicaux aux Indiens et aux Inuits	-	(2 059)
Projets pour le compte du gouvernement du Canada	(10 526)	(12 426)
Créances diverses	(18 324)	(37 268)
	(28 850)	(51 753)
Autres créditeurs :		
Avances pour des projets pour le compte du gouvernement du Canada	8 687	13 101
Impôts excédentaires sur le revenu reçus d'avance	97 630	128 631
Créances diverses	(25 601)	(21 075)
	131 918	162 807
	103 068	111 054

Les montants à payer au gouvernement du Canada ne portent pas intérêt. Les impôts excédentaires sur le revenu reçus d'avance sont remboursables au cours des exercices à venir, comme suit :

	\$
2013	23 937
2014	33 312
2015	40 218
2016	163
	97 630

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (non vérifiés)

Exercice terminé le 31 mars 2012	(en milliers de dollars)	
9. REVENUS CONSTATÉS D'AVANCE	2012	2011
Paiements de transfert non dépensés du gouvernement du Canada	62 654	59 612
Autres	11 276	9 487
	73 930	69 099
 10. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER		
	2012	2011
	\$	\$
Comptes fournisseurs	127 028	132 287
Autres passifs	5 338	6 857
Passif lié au personnel et retenues sur salaires	30 925	26 020
Passif environnemental	44 188	42 459
	207 479	207 623
 Créditeurs concernant les apparentés :		
Collège Aurora	560	262
Conseils scolaires de division et administrations scolaires de district	192	140
Administrations des services de santé et des services sociaux	6 744	5 710
Société d'investissement et de développement des		
Territoires du Nord-Ouest	8	256
Conseil sur la condition de la femme des Territoires du Nord-Ouest	-	1
Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest	153	3 856
Société d'hydro des Territoires du Nord-Ouest	1 280	1 451
Agence de services communautaires tlicho	254	343
Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs		
(Territoires du Nord-Ouest et Nunavut)	799	2
	9 990	12 021
	217 469	219 644

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (non vérifiés)

Exercice terminé le 31 mars 2012

(en milliers de dollars)

11. OBLIGATIONS DÉCOULANT DES CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION

	2012 \$	2011 \$
Bâtiments	2 536	3 787
Équipement	279	159
	2 815	3 946
La charge d'intérêts ayant trait aux obligations découlant des contrats de location-acquisition pour l'exercice a été de 305 \$ (441 \$ en 2011). Les obligations découlant des contrats de location-acquisition sont fondées sur la valeur actuelle des obligations contractuelles minimales pour les contrats en vigueur au 31 mars 2012.		\$
	2013	749
	2014	472
	2015	455
	2016	410
	2017	382
	2017 et au-delà	1 115
Total des paiements minimaux exigibles au titre de la location		3 583
Moins : intérêts implicites de 8,3 %		768
Valeur actualisée des paiements minimaux exigibles au titre de la location		2 815

12. DETTE À LONG TERME

	2012 \$	2011 \$
Emprunt hypothécaire auprès de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, remboursable en versements mensuels de 7 \$ (7 \$ en 2011), venant à échéance en juin 2024, et portant intérêt au taux de 3,30 % (3,30 % en 2011), garanti par des biens immobiliers.	930	990
Obligations à rendement réel, avec ajustement tenant compte de l'inflation accumulée, venant à échéance le 1 ^{er} juin 2046, remboursable par anticipation au gré de l'émetteur, portant intérêt au taux de 3,17 %, payable semestriellement. Le remboursement de capital commence en 2012.	179 613	173 939
	180 543	174 929
Les remboursements annuels de capital sont versés de la façon suivante :		\$
	2013	2 297
	2014	2 404
	2015	2 515
	2016	2 629
	2017	2 748
	2017 et au-delà	167 950
		180,543

Les charges d'intérêts ayant trait à la dette à long terme pour l'exercice ont été de 10,452 \$ (13 524 \$ en 2011). Durant l'exercice, les frais de financement (après intérêts gagnés de 259 \$ (476 \$ en 2011) ont été capitalisés. Ces frais comprennent des intérêts de 5 627 \$ (4 769 \$ en 2011) et en un redressement de l'IPC de 4 793 \$ (8 742 \$ en 2011).

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (non vérifiés)

Exercice terminé le 31 mars 2012

(en milliers de dollars)

13. RÉGIMES DE RETRAITE

a) Description des régimes

Le GTNO gère les régimes de retraite énoncés ci-dessous pour le compte des députés de l'Assemblée législative et des juges de la Cour territoriale.

Bénéficiaires du régime	Titre du régime	État de capitalisation
Députés	Régime d'allocations de retraite de l'Assemblée législative (régime régulier des députés)	Capitalisé
Députés	Régime d'allocations de retraite supplémentaire de l'Assemblée législative (régime supplémentaire des députés)	Non capitalisé
Juges	Régime de pension agréé (régime régulier des juges)	Capitalisé
Juges	Régime de pension supplémentaire des juges (régime supplémentaire des juges)	Non capitalisé

Les régimes réguliers des députés de l'Assemblée législative et des juges sont des régimes contributifs à prestations déterminées et sont précapitalisés. Les fonds de ces régimes sont administrés par des sociétés de fiducie indépendantes.

Les régimes supplémentaires des députés de l'Assemblée législative et des juges sont des régimes non contributifs à prestations déterminées et ne sont pas capitalisés. Cependant, le GTNO a volontairement imposé une restriction sur l'actif afin de satisfaire aux obligations découlant des régimes supplémentaires.

Le GTNO est responsable de toutes les prestations. Les prestations versées en vertu des quatre régimes sont fondées sur les années de service et les gains admissibles.

b) Passif au titre des régimes de retraite

	2012		
	Réguliers capitalisés \$	Supplémentaires non capitalisés \$	Total \$
Obligation au titre des prestations constituées	21 741	26 461	48 202
Actif des caisses de retraite - valeur liée au marché	(23 936)	-	(23 936)
Gains (pertes) actuariels non amortis	(1 633)	544	(1 089)
Passif (actif) au titre des régimes de retraite	(3 828)	27 005	23 177

	2011		
	Réguliers capitalisés \$	Supplémentaires non capitalisés \$	Total \$
Obligation au titre des prestations constituées	21 155	24 623	45 778
Actif des caisses de retraite - valeur liée au marché	(24 483)	-	(24 483)
Gains (pertes) actuariels non amortis	(1 672)	1 315	(357)
Passif (actif) au titre des régimes de retraite	(5 000)	25 938	20 938

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (non vérifiés)

Exercice terminé le 31 mars 2012

(en milliers de dollars)

13. RÉGIMES DE RETRAITE (suite)

c) Variation du passif au titre des régimes de retraite

	Réguliers capitalisés \$	Supplémentaires non capitalisés \$	Total \$
Solde d'ouverture	(5 000)	25 938	20 938
Variation du passif au titre des régimes de retraite provenant des éléments ayant un effet sur la trésorerie :			
Cotisations des participants aux régimes	(246)	-	(246)
Cotisations du gouvernement	(203)	-	(203)
Prestations versées aux participants aux régimes	(1 929)	(1 112)	(3 041)
Retrait de l'actif des régimes	1 929	-	1 929
Prestations versées aux participants aux régimes	(449)	(1 112)	(1 561)
Variation du passif au titre des régimes de retraite provenant des éléments n'ayant aucun effet sur la trésorerie :			
Coût des services rendus au cours de l'exercice	831	963	1 794
Amortissement des gains ou des pertes actuariels	540	(314)	226
Coût de la modification du régime à l'exercice précédent	393	-	393
Intérêt sur l'obligation moyenne au titre des prestations constituées	1 292	1 530	2 822
Rendement de l'actif des régimes	(1 435)	-	(1 435)
Prestations versées aux participants aux régimes	1 621	2 179	3 800
Solde de fermeture	(3 828)	27 005	23 177

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (non vérifiés)

Exercice terminé le 31 mars 2012

(en milliers de dollars)

13. RÉGIMES DE RETRAITE (suite)

	Réguliers capitalisés	Supplémentaires non capitalisés	2011 Total
	\$	\$	\$
Solde d'ouverture	(5 856)	25 463	19 607
Variation du passif au titre des régimes de retraite provenant des éléments ayant un effet sur la trésorerie :			
Cotisations des participants aux régimes	(219)	-	(219)
Cotisations du gouvernement	(195)	-	(195)
Prestations versées aux participants aux régimes	(894)	(1 084)	(1 978)
Retrait de l'actif des régimes	894	-	894
Prestations versées aux participants aux régimes	(414)	(1 084)	(1 498)
Variation du passif au titre des régimes de retraite provenant des éléments n'ayant aucun effet sur la trésorerie :			
Coût des services rendus au cours de l'exercice	802	899	1 701
Amortissement des gains ou des pertes actuariels	690	(784)	(94)
Intérêt sur l'obligation moyenne au titre des prestations constituées	1 236	1 444	2 680
Rendement de l'actif des régimes	(1 458)	-	(1 458)
Prestations versées aux participants aux régimes	1 270	1 559	2 829
Solde de fermeture	(5 000)	25 938	20 938

d) Charge de retraite

La charge de retraite comprend le coût des services rendus au cours de l'exercice, l'amortissement des gains ou des pertes actuariels et l'intérêt sur l'obligation moyenne au titre des prestations constituées, après déduction du rendement de l'actif des régimes et des cotisations des participants aux régimes. La charge totale s'élève à 3 554 \$ (2 610 \$ en 2011), comme cela est montré ci-dessus. Le coût financier de l'obligation au titre des prestations constituées a été déterminé en appliquant le taux d'actualisation établi au début de l'exercice à la valeur moyenne de l'obligation au titre des prestations constituées pour l'exercice. Le rendement prévu de l'actif des régimes a été déterminé en appliquant le taux de rendement supposé de l'actif des régimes à la valeur moyenne liée au marché de l'actif pour l'exercice. Il y a eu un écart de 155 \$ (740 en 2011) entre le rendement prévu et le rendement réel de l'actif des régimes. En plus des éléments mentionnés ci-dessus, le GTNO a cotisé 30 599 \$ (30 241 \$ en 2011) au Régime de retraite de la fonction publique, et les employés ont cotisé 15 345 \$ (13 743 \$ en 2010) à ce même régime.

e) Changements concernant les régimes de retraite au cours de l'exercice

Modifications législatives

Le projet de loi no 2 est entré en vigueur le 1^{er} septembre 2011. Il modifie la Loi sur les allocations de retraite des parlementaires et la Loi sur les allocations supplémentaires de retraite. Le principal changement apporté par le projet de loi no 2 concerne le calcul des prestations de retraite selon les années de service. En effet, la méthode de calcul des

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (non vérifiés)

Exercice terminé le 31 mars 2012

(en milliers de dollars)

prestations des députés qui quittent l'Assemblée après le 18 octobre 2007 a changé. Les prestations de retraite étaient auparavant calculées séparément selon le poste (p. ex. député, président, ministre) occupé par le député pendant au moins un an. Les modifications proposent un calcul unique en combinant les revenus gagnés, quels que soient les postes occupés, afin que les prestations de retraite soient calculées selon les années de service.

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (non vérifiés)

Exercice terminé le 31 mars 2012

(en milliers de dollars)

f) Méthodes d'évaluation et hypothèses ayant servi à évaluer le passif au titre des régimes de retraite

Date d'évaluation

Les dernières évaluations actuarielles ont été établies en date du 1^{er} avril 2008 pour les régimes des députés de l'Assemblée législative et en date du 1^{er} avril 2010 pour les régimes des juges. Comme aucune évaluation actuarielle des régimes n'était établie à la date de fin d'exercice, la valeur des régimes des députés de l'Assemblée législative a été extrapolée jusqu'au 31 janvier 2012 et celle des régimes des juges a été extrapolée jusqu'au 31 mars 2012. La date d'entrée en vigueur de la prochaine évaluation actuarielle pour les régimes des députés de l'Assemblée législative est le 1^{er} avril 2012.

Méthode d'évaluation du passif

Les évaluations actuarielles ont été réalisées au moyen de la méthode de répartition des prestations projetées. Ces évaluations reposent sur un certain nombre d'hypothèses actuarielles qui portent notamment sur la mortalité, les années de service, les retraits, les gains et les taux d'intérêt. Les hypothèses reflètent les meilleures estimations du GTNO à l'égard des taux prévus à long terme et des prévisions à court terme.

Méthode d'évaluation de l'actif

La méthode d'évaluation de l'actif utilisée pour les régimes des députés de l'Assemblée législative fait appel à une valeur liée au marché. Cette méthode produit une valeur de marché lissée qui étale l'écart entre le revenu de placement réel et le revenu de placement prévu sur une période de quatre ans et qui, par la suite, est rajustée pour tenir compte des sommes à verser au régime de retraite et des sommes à soustraire de celui-ci. La juste valeur de marché pour le régime régulier des députés de l'Assemblée législative est de 20 010 \$ (20 958 \$ en 2011). La méthode d'évaluation de l'actif utilisée pour les régimes des juges se fonde sur la valeur de marché. La valeur de marché pour le régime régulier des juges est de 4 082 \$ (4 214 \$ en 2011).

Gains et pertes actuariels

Des gains et des pertes actuariels se produisent quand les données réelles s'écartent des estimations. Des ajustements sont alors requis, dont les montants sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur le nombre moyen estimatif restant d'années de service des cotisants. Cette durée a été établie à 3 ans pour les régimes des députés et à 5,9 ans pour les régimes des juges.

Hypothèses actuarielles

	Régimes des députés	Régimes des juges
Taux de rendement prévu de l'actif des régimes	6,0 %	6,0 %
Taux d'augmentation de la rémunération	3,0 %	4,0 %
Taux d'inflation annuel	3,0 %	3,0 %
Taux d'intérêt annuel	6,0 %	4,0 %

Hypothèses relatives au départ à la retraite

- Pour les députés de l'Assemblée législative, à l'âge de 50 ans, après 4 années de service ou à la fin de la session en cours, selon le plus tardif de ces événements.
- Pour les juges, au plus tôt à l'âge de 60 ans ou au moment où l'âge plus les années de service égalent 80.

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (non vérifiés)

Exercice terminé le 31 mars 2012

(en milliers de dollars)

14. AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

En plus des prestations de retraite, le GTNO verse des indemnités de cessation d'emploi et de déménagement à ses employés. Comme il s'agit d'un régime d'avantages sociaux qui n'est pas précapitalisé, aucun actif n'est greffé au régime, ce qui a pour effet de créer un déficit pour le régime qui équivaut à l'obligation au titre des indemnités constituées. Les paiements prévus pour le prochain exercice sont de 3 411 \$ (2 950 \$ en 2011).

	2012 \$	2011 \$
Démissions et départs à la retraite	21 866	19 969
Déménagements	7 539	7 345
	29 405	27 314

15. APPORTS DE CAPITAL REPORTÉS

Les apports de capital reportés concernent la tranche des immobilisations corporelles données par le gouvernement du Canada ou à coûts partagés avec celui-ci. Les routes et les aéroports constituent les plus importantes immobilisations de ce genre. Les apports de capital sont reportés et amortis sur la même durée de vie que l'actif correspondant.

	2012 \$	2011 \$
Apports de capital reportés au début de l'exercice	288 826	254 927
Plus : actifs reçus en don ou ayant fait l'objet d'un partage des coûts	17 316	47 165
Moins : amortissement des apports de capital	(14 968)	(13 266)
Apports de capital reportés à la fin de l'exercice	291 174	288 826

16. FONDS DE STABILISATION DES PRODUITS PÉTROLIERS

Le Fonds de stabilisation des produits pétroliers est compris dans l'excédent accumulé. Le but de ce Fonds est de stabiliser les prix des produits pétroliers achetés, vendus et distribués par le GTNO. Les recettes et les charges annuelles nettes du Fonds renouvelable des produits pétroliers sont imputées au Fonds de stabilisation. Le solde accumulé de l'excédent ou du déficit ne peut pas dépasser 1 000 \$.

	2012 \$	2011 \$
Excédent au début de l'exercice	649	636
Plus : bénéfice (déficit) net de fonctionnement du Fonds de stabilisation des produits pétroliers pour l'exercice	(281)	13
Excédent à la fin de l'exercice	368	649

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (non vérifiés)

Exercice terminé le 31 mars 2012

(en milliers de dollars)

17. ACTIFS EN FIDUCIE ADMINISTRÉS PAR LE GOUVERNEMENT

Le GTNO administre pour le compte de tiers des actifs en fiducie qui ne figurent pas dans ses propres éléments d'actif et de passif. Ces actifs prennent la forme de trésorerie, de dépôts à terme, de placements, d'immeubles et de biens divers.

	2012 \$	2011 \$
Établissements correctionnels	274	289
Curateur public	6 277	6 367
Ressources naturelles	304	301
Cour territoriale et Cour suprême	656	1 790
Autres	685	340
Gouvernement du Nouveau-Brunswick - pont de Deh Cho	6 793	8 417
Société d'énergie des Territoires du Nord-Ouest	-	2 043
	14 989	19 547

18. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Le GTNO a conclu des ententes ou s'est engagé par contrat à l'égard des charges encourues suivantes à une date postérieure au 31 mars 2012 :

	Date d'expira- tion	2013	2014- 2019		Total
			\$	\$	
Engagements opérationnels	2019	45 201	81 697	126 898	
Baux commerciaux	2019	11 463	33 453	44 916	
Entente pour des services de police avec la GRC	2032	38 993	740 867	779 860	
Projets d'immobilisations corporelles en cours à la fin de l'exercice	2016	97 235	10 099	107 334	
Location de matériel	2016	947	856	1 803	
Programme d'aide aux exploitants de la faune de l'Ouest	2013	63	-	63	
Ententes de financement global avec les municipalités	2013	3 371	-	3 371	
		197 273	866 972	1 064 245	

Facturation interne pour des services

Le GTNO a conclu 3 ententes de services à frais recouvrables (3 en 2011) avec le gouvernement du Nunavut pour la prestation de différents programmes et services ministériels. Les charges et les frais recouvrés pour ces projets donnés au nom du gouvernement du Nunavut sont estimés à 3 313 \$ pour l'exercice terminé en 2012 (2 826 \$ en 2011).

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (non vérifiés)

Exercice terminé le 31 mars 2012

(en milliers de dollars)

19. ÉVENTUALITÉS

a) Obligations contractuelles

Le GTNO est éventuellement responsable des engagements suivants :

	2012	\$
Débentures émises par la Société d'énergie des Territoires du Nord-Ouest :		
Débentures à fonds d'amortissement émises par la Société d'énergie des Territoires du Nord-Ouest		
venant à échéance le 28 mai 2012	20 000	
venant à échéance le 27 octobre 2018	10 000	
venant à échéance le 27 février 2026	8 700	
venant à échéance le 1 ^{er} décembre 2032	14 000	
venant à échéance le 13 septembre 2040	50 000	
Débentures de série émises par la Société d'énergie des Territoires du Nord-Ouest		
venant à échéance le 1 mai 2025	6 118	
venant à échéance le 11 juillet 2025	15 000	
venant à échéance le 1 ^{er} octobre 2025	6 165	
venant à échéance le 1 ^{er} septembre 2026	7 021	
venant à échéance le 1 ^{er} août 2028	25 000	
venant à échéance le 15 décembre 2034	25 000	
Emprunts contractés par la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest		
auprès de la Société canadienne d'hypothèques et de logement *	9 075	
Prêts résidentiels garantis	5 199	
Total des garanties	201 278	
Perte non assurée	297	
	201 575	

* En plus de ce montant, la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest (SHTNO) a contracté des emprunts hypothécaires auprès de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) dans le cadre de l'Entente sur le logement social. Les hypothèques viennent à échéance entre les années 2026 et 2027, portant intérêt à des taux variant entre 2,78 % et 3,68 % (entre 2,78 % et 3,68 % en 2011). Ces hypothèques se rapportent à des actifs détenus en fiducie par la SHTNO au bénéfice de la SCHL. Par conséquent, ces passifs ne sont pas inclus dans la liste ci-dessus.

De plus, le GTNO a fourni une garantie à la Société canadienne du sang et de sa compagnie d'assurance captive pour couvrir une partie des réclamations éventuelles des utilisateurs du système national d'approvisionnement en sang. La quote-part du GTNO se limite au pourcentage que représente la population des Territoires du Nord-Ouest par rapport à celle du Canada.

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (non vérifiés)

Exercice terminé le 31 mars 2012	(en milliers de dollars)
----------------------------------	--------------------------

19. ÉVENTUALITÉS (suite)

(b) Passif environnemental

Le GTNO reconnaît sa responsabilité à l'égard de coûts liés à l'assainissement de sites contaminés. Au 31 mars 2012, il a ainsi ciblé 139 sites (136 en 2011) qui pourraient à terme nécessiter des travaux d'assainissement. Lorsque les coûts d'assainissement pouvaient être estimés, un passif a été comptabilisé et classé dans les créateurs et les charges à payer.

Un des 139 sites, celui de la mine Giant, a été officiellement déclaré contaminé en vertu de la *Loi sur la protection de l'environnement* (TNO). Par ailleurs, en 2005, le GTNO a comptabilisé un passif pour sa quote-part de la remise en état de la partie à ciel ouvert. Au 31 mars 2012, le solde du passif relatif à la remise en état de la mine Giant était de 20 207 \$ (20 321 \$ en 2011).

Il y a 26 sites d'enfouissement actifs ou hors service situés en dehors des limites de collectivités constituées, et qui relèvent donc de la responsabilité du GTNO. Au 31 mars 2012, un passif d'un montant de 1 102 \$ (1 092 \$ en 2011) a été comptabilisé pour ces sites au moyen de la méthode prévue par les normes comptables pour le secteur public au Canada.

Sur les 112 sites restants, 15 sont des aéroports, des pistes d'atterrissement d'aéroports ou des réserves, 19 sont des étangs d'épuration, 12 sont des réservoirs de carburant et 6 sont des routes. Bien que la majorité d'entre eux aient fait l'objet d'une enquête, ils n'ont toujours pas été soumis à des évaluations environnementales complètes. Les coûts d'assainissement des sites dont la contamination a été reconnue et que le GTNO a la responsabilité d'assainir sont actuellement estimés à 22 879 \$ (21 046 \$ en 2011).

La détermination du GTNO à évaluer les travaux que peuvent requérir les autres sites peut entraîner l'ajout d'éléments de passif environnemental. Ces éléments seront comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils seront connus.

c) Réclamations et litiges

Le GTNO fait face à des réclamations et à des litiges en cours ou à des menaces de poursuites. Dans certains de ces cas, conformément aux ententes négociées avant la division des territoires, les gouvernements des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut vont tous deux assurer la défense. Le coût de la défense ainsi que les dommages qui pourront au bout du compte être adjugés seront partagés entre les deux gouvernements selon la proportion de 55,66 % et 44,34 % respectivement. Le GTNO comptabilise une provision pour toute réclamation ou tout litige s'il est probable qu'un paiement devra être effectué et que le montant de la perte peut faire l'objet d'une estimation raisonnable. L'exposition maximale du GTNO à ces réclamations et litiges pour lesquels l'issue ne peut pas être déterminée a été estimée à 2 520 \$. Puisqu'on ne peut déterminer la probabilité qu'un événement futur confirmera qu'une charge a été engagée au 31 mars, aucune provision pour de telles réclamations n'a été faite dans les présents états financiers.

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (non vérifiés)

Exercice terminé le 31 mars 2012

(en milliers de dollars)

20. APPARENTÉS

Les opérations avec des apparentés ainsi que les soldes connexes à la fin de l'exercice, qui n'apparaissent pas dans les états financiers, sont présentés ici. Au cours de l'exercice, le GTNO a accordé des subventions et des contributions aux apparentés suivants :

	2012 \$	2011 \$
Collège Aurora	33 0243	1 343
Conseils scolaires de division et administrations scolaires de district	162 326	141 919
Administrations des services de santé et des services sociaux	240 734	233 139
Société d'hydro des Territoires du Nord-Ouest	1 895	152
Société d'énergie des Territoires du Nord-Ouest	14 247	11 436
Northwest Territories Energy Corporation	250	2 100
Société d'investissement et de développement des Territoires du Nord-Ouest	3 704	3 042
Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest	63 307	59 851
Commission des droits de la personne des Territoires du Nord-Ouest	237	250
Conseil sur la condition de la femme des Territoires du Nord-Ouest	526	408
	520 250	483 640

Le GTNO finance des collectivités, des commissions, des organismes et d'autres organisations qui offrent des services au public indépendamment des activités normales du GTNO. Le GTNO peut être tenu responsable des dettes ou du déficit des commissions et organismes. L'estimation de l'élément de passif possible, s'il y en a un, ne peut pas être déterminée pour l'instant.

En vertu d'accords avec les commissions et organismes apparentés, le GTNO fournit des services au prix coûtant ou moyennant des frais d'administration lorsque les coûts directs ne peuvent être déterminés. Les frais facturés au titre des coûts indirects ne correspondent pas nécessairement au coût de prestation des services. Des services de personnel, de paye, de finances, d'approvisionnement, de locaux, de construction de bâtiments et de travaux, des services publics, et des services juridiques et d'interprétation comptent parmi les services fournis.

Le GTNO reçoit des dividendes en retour d'investissement dans la Société d'énergie des Territoires du Nord-Ouest. Les dividendes du présent exercice sont de 0 \$ (3 500 \$ en 2010). Les dividendes du présent exercice sont nuls (0 \$ en 2011).

21. DÉPASSEMENT DE CRÉDIT

Au cours de l'exercice, deux ministères (deux en 2011) ont excédé leur crédit d'un montant total de 592 \$ (5 754 \$ en 2011). Les dépassements de crédit contreviennent au paragraphe 32 de la Loi sur la gestion des finances publiques qui stipule « [qu'il] est interdit d'engager une dépense si elle entraîne un dépassement du montant du poste précisé dans le budget des dépenses qui prévoit le crédit ».

Les dépenses excédentaires de l'exercice en cours vont comme suit :

Ministère des Transports	345 \$
Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation	247 \$

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (non vérifiés)

Exercice terminé le 31 mars 2012

(en milliers de dollars)

22. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

Après la fin de l'exercice, le GTNO a approuvé et assuré un prêt à long terme à la Société d'énergie des Territoires du Nord-Ouest en lien avec l'émission de nouvelles obligations non garanties d'un montant de 25 000 \$.

Le GTNO a conclu des ententes de contribution annuelles, visant un financement pour l'eau et les égouts et un financement pour les administrations communautaires, totalisant 57 millions de dollars. Ces ententes ont été conclues avec certaines administrations communautaires afin de les aider au chapitre de la prestation des services d'eau et d'égout et des services municipaux, respectivement.

23. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation des états financiers du présent exercice.

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Tableau non consolidé des revenus par source (non vérifié)

Tableau A

Exercice terminé le 31 mars 2012	(en milliers de dollars)		
	2012 Budget principal des dépenses (note 1c)	2012 Réel	2011 Réel
	\$	\$	\$
Revenus provenant du gouvernement du Canada			
Subvention	996 143	996 143	919 872
Paiements de transfert	95 100	102 943	105 113
	1 091 243	1 099 086	1 024 985
Impôts et taxes			
Impôt sur le revenu des sociétés	14 303	22 660	56 818
Impôt sur le revenu des particuliers	73 168	72 505	62 967
Carburants et combustibles	14 292	18 851	16 104
Tabac	16 592	17 108	16 810
Cotisations sociales	37 992	39 662	36 960
Impôts fonciers et taxes scolaires	25 439	24 883	24 381
Assurance	4 580	4 505	4 283
	186 366	200 174	218 323
Recouvrements			
Programme	16 887	19 776	16 522
Service	643	588	567
Location, hébergement et transport	2 792	758	104
Ventes d'actifs et de produits et autres	569	1 215	69
Produits de l'assurance	60	58	85
Amortissement des apports de capital (note 15)	14 208	14 968	13 266
	35 159	37 363	30 613
Revenus généraux			
Fonds renouvelables – revenus nets	24 388	24 626	24 385
Redevances réglementaires	16,402	11,353	11,048
Autres revenus généraux	30	17 785	8 839
Revenus de placement	1 587	2 384	2 375
	42 407	56 148	46 647
Subventions en nature	762	762	762
Revenus totaux	1 355 937	1 393 533	1 321 330

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Tableau non consolidé des charges (non vérifié)

Tableau B

Exercice terminé le 31 mars 2012

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses (note 1c)	Rémunération et Subventions et avantages sociaux	Contributions	Provisions pour moins-value	Autre	Amortissement	2012 Total des charges	2011 Total des charges
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Assemblée législative	18 917	11 711	237	-	6 754	218	18 920	16 762
Exécutif	15 070	10 532	1 848	-	2 399	7	14 786	14 343
Affaires autochtones et relations intergouvernementales	7 619	5 257	703	-	1 414	21	7 395	7 474
Ressources humaines	42 421	33 200	131	34	7 764	994	42 123	38 823
Finances	100 784	14 460	78 362	450	11 877	1 969	107 118	97 176
Affaires municipales et communautaires	121 227	14 423	101 300	2	9 615	160	125 500	141 915
Travaux publics et Services	92 988	23 911	-	12	66 324	3 284	93 531	92 195
Santé et Services sociaux	344 505	15 992	254 393	-	81 589	8 243	360 217	336 252
Justice	106 206	52 318	2 124	-	49 611	2 281	106 334	101 441
Éducation, Culture et Formation	286 745	27 079	206 072	2 714	40 181	13 075	289 121	282 965
Transports	110 777	36 059	947	22	40 975	33 919	111 922	103 649
Environnement et Ressources naturelles	67 493	31 597	6 172	79	32 209	1 985	72 042	69 794
Industrie, Tourisme et Investissement	53 326	18 762	22 190	14	8 621	821	50 408	49 670
	1 368 078	295 301	674 479	3 327	359 333	66 977	1 399 417	
Totaux - exercice précédent	1 248 177	279 301	669 137	3 809	334 176	66 036		1 352 459

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Tableau non consolidé des immobilisations corporelles (non vérifié)

Tableau C

Au 31 mars 2012

(en milliers de dollars)

	Terrains \$	Bâtiments* \$	Autre** \$	Améliorations locatives \$	Matériel* \$	Ordinateurs	2012	2011
Coûts, début de l'exercice	1 206	776 199	998 205	27 352	154 282	78 946	2 036 190	1 888 097
Acquisitions	840	41 839	45 842	7 177	8 929	5 940	110 567	151 915
Dépréciations et ajustements	-	(248)	-	-	-	-	(248)	-
Cessions	-	(921)	(106)	(279)	-	-	(1 306)	(3 822)
Coûts, fin de l'exercice	2 046	816 869	1 043 941	34 250	163 211	84 886	2 145 203	2 036 190
Amortissement cumulé, début de l'exercice	-	(298 196)	(383 665)	(21 261)	(74 756)	(44 034)	(821 912)	(759 155)
Charge d'amortissement	-	(22 029)	(29 389)	(1 824)	(6 444)	(7 290)	(66 976)	(66 034)
Cessions	-	921	106	204	-	-	1 230	3 277
Amortissement cumulé, fin de l'exercice	-	(319 304)	(412 948)	(22 881)	(81 200)	(51 324)	(887 658)	(821 912)
Valeur comptable nette	2 046	497 565	630 993	11 369	82 011	33 562	1 257 545	1 214 278
Travaux en cours							405 676	350 659
							1 663 221	1 564 937

*Sont compris dans les bâtiments et le matériel les contrats de location-acquisition pour un coût de 29 152 \$ (28 898 \$ en 2011), un amortissement cumulé de 12 743 \$ (12 000 \$ en 2011) et une valeur comptable nette de 16 409 \$ (16 898 \$ en 2011).

* Comprend les routes, les ponts, les pistes d'atterrissement, les aires de trafic, les aqueducs et les égouts.

Changement dans la valeur comptable des immobilisations corporelles	2012	2011
	\$	\$
Acquisitions	110 566	151 915
Cessions, dépréciations et ajustements	(323)	(545)
Amortissement	(66 977)	(66 034)
<u>Augmentation – Travaux en cours</u>	<u>55 018</u>	<u>187 371</u>
Augmentation	98 284	272 707

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Tableau non consolidé des revenus par ministère (non vérifié)

Tableau 1

Exercice terminé le 31 mars 2012

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses \$	Augmentations (diminutions) \$	Principales estimations révisées \$	Revenus réels \$	Excédent (déficit) au regard du budget \$
Assemblée législative					
Recouvrements					
Marchandises et autres	11	-	11	-	(11)
Concessions	8	-	8	6	(2)
Publications	2	-	2	1	(1)
Amortissement des apports de capital	-	-	-	1	1
	21	-	21	8	(13)
Revenus généraux					
Frais	3	-	3	3	-
Gains relatifs aux placements	-	-	-	1 363	1 363
	3	-	3	1 366	1 363
	24	-	24	1 374	1 350
Exécutif					
Subventions					
Subventions en nature	319	-	319	319	-
Paiements de transfert					
Coûts partagés avec le fédéral	-	2 171	2 171	2 171	-
	319	2 171	2 490	2 490	-
Industrie, Tourisme et Investissement					
Revenus généraux					
Intérêts sur placements	807	(807)	-	-	-
Licences, frais et redevances réglementaires	45	35	80	20	(60)
Autre	-	-	-	32	32
	852	(772)	80	52	(28)
Recouvrements					
Ventes, concessions	20	-	20	9	(11)
Amortissement des apports de capital	19	-	19	22	3
	39	-	39	31	(8)
	891	(772)	119	83	(36)
Environnement et Ressources naturelles					
Recouvrements					
Aide mutuelle – Entente de partage sur les ressources	300	-	300	-	(300)
Amortissement des apports de capital	1 015	-	1 015	1 015	-
	1 315	-	1 315	1 015	(300)
Revenus généraux					
Frais et autres revenus généraux	-	-	-	35	35
Frais et autres revenus généraux	605	-	605	644	39
Actif net du programme de recyclage des contenants de boissons et autres	443	443	-	-	-
	605	-	605	1 122	517
	1 920	-	1 920	2 137	217

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Tableau non consolidé des revenus par ministère (non vérifié)

Tableau 1 (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2012

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses \$	Augmentations (diminutions) \$	Principales estimations révisées \$	Revenus réels \$	Excédent (déficit) au regard du budget \$
Finances					
Subvention d'exploitation du gouvernement du Canada	996 143	-	996 143	996 143	-
Paiements de transfert					
Transfert canadien en matière de santé et					
Fonds pour la réforme	41 161	-	41 161	44 913	3 752
	1 037 304	-	1 037 304	1 041 056	3 752
Impôts et taxes					
Entreprises	14 303	-	14 303	22 660	8 357
Particuliers	73 168	-	73 168	72 505	(663)
Carburants et combustibles	14 292	-	14 292	18 851	4 559
Tabac	16 592	-	16 592	17 108	516
Cotisations sociales	37 992	-	37 992	39 662	1 670
Impôts fonciers et taxes scolaires	25 439	-	25 439	24 883	(556)
Assurance	4 580	-	4 580	4 505	(75)
	186 366	-	186 366	200 174	13 808
Recouvrements					
Coûts du groupement de placements	213	-	213	172	(41)
Assurés et tiers	60	-	60	61	1
	273	-	273	233	(40)
Revenus généraux					
Société des alcools	24 388	-	24 388	24 182	(206)
Intérêts sur placements	200	807	1 007	559	(448)
Frais et autres redevances réglementaires	754	-	754	646	(108)
	25 342	807	26 149	25 387	(762)
	1 249 285	807	1 250 092	1 266 850	16 758
Affaires municipales et communautaires					
Paiements de transfert					
Entente de partage des coûts	-	-	-	1 040	1 040
Plan Chantiers Canada	-	-	-	2 921	2 921
	-	-	-	3 961	3 961
Recouvrements					
Autres recouvrements	90	-	90	1 050	960
Revenus généraux					
Frais	960	-	960	185	(775)
Autre	-	-	-	1 140	1 140
	960	-	960	1 325	365
	1 050	-	1 050	6 336	5 286

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Tableau non consolidé des revenus par ministère (non vérifié)

Tableau 1 (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2012

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses \$	Augmentations (diminutions) \$	Principales estimations révisées \$	Revenus réels \$	Excédent (déficit) au regard du budget \$
Justice					
Paiements de transfert					
Coûts partagés avec le fédéral	5 547	100	5 647	5 647	-
Programmes fédéraux	4 793	-	4 793	991	(3 802)
	10 340	100	10 440	6 638	(3 802)
Recouvrements					
Amortissement des apports de capital	9	-	9	10	1
Vols nolisés	88	-	88	133	45
Publications	18	-	18	14	(4)
Aide juridique	60	-	60	79	19
Pension et hébergement (détenus)	7	-	7	10	3
Recouvrements du Nunavut	-	-	-	2 901	2 901
	182	-	182	3 147	2 965
Revenus généraux					
Frais judiciaires et amendes	540	-	540	529	(11)
Enregistrements officiels et autres frais	4 355	-	4 355	4 738	383
	4 895	-	4 895	5 267	372
	15 417	100	15 517	15 052	(465)
Travaux publics et Services					
Paiements de transfert					
Programmes fédéraux	42	-	42	-	(42)
Recouvrements					
Vente de services publics et entretien	430	-	430	283	(147)
Locations et baux	247	-	247	235	(12)
Autres recouvrements	170	-	170	4	(166)
	847	-	847	522	(325)
Revenus généraux					
Frais	990	-	990	1 000	10
Autres revenus généraux	-	-	-	393	393
	990	-	990	1 393	403
	1 879	-	1 879	1 915	36
Affaires autochtones et Relations intergouvernementales					
Recouvrements					
Parrainage commercial	-	-	-	133	133

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Tableau non consolidé des revenus par ministère (non vérifié)

Tableau 1 (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2012

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses \$	Augmentations (diminutions) \$	Principales estimations révisées \$	Revenus réels \$	Excédent (déficit) au regard du budget \$
Santé et Services sociaux					
Paiements de transfert					
Coûts partagés avec le fédéral	35 676	-	35 676	35 256	(420)
Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux	329	-	329	317	(12)
	36 005	-	36 005	35 573	(432)
Recouvrements					
Bénéficiaires de programmes	14 500	-	14 500	14 326	(174)
Amortissement des apports de capital	1 200	-	1 200	1 404	204
	15 700	-	15 700	15 730	30
Revenus généraux					
Licences et autres	250	-	250	163	(87)
Frais	-	-	-	8 388	8 388
	250	-	250	8 551	8 301
Subvention en nature	443	-	443	443	-
	52 398	-	52 398	60 297	7 899
Éducation, Culture et Formation					
Paiements de transfert					
Coûts partagés avec le fédéral	6 388	397	6 785	6 595	(190)
Programmes fédéraux	900	1 121	2 021	2 021	-
	7 288	1 518	8 806	8 616	(190)
Recouvrements					
Baux	-	-	-	7	7
Autre	50	-	50	-	(50)
Amortissement des apports de capital	330	304	634	661	27
	380	304	684	668	(16)
Revenus généraux					
Intérêts	580	(100)	480	462	(18)
Frais	15	-	15	24	9
Autre	30	-	30	22	(8)
	625	(100)	525	508	(17)
	8 293	1 722	10 015	9 792	(223)
Ressources humaines					
Recouvrements de programmes	1 000	-	1 000	761	(239)

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Tableau non consolidé des revenus par ministère (non vérifié)

Tableau 1 (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2012

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses \$	Augmentations (diminutions) \$	Principales estimations révisées \$	Revenus réels \$	Excédent (déficit) au regard du budget \$
Transports					
Paiements de transfert					
Coûts partagés avec le fédéral - Plan Chantiers Canada	264	280	544	1 071	527
Recouvrements					
Tiers	937	-	937	2 209	1 272
Amortissement des apports de capital	11 635	-	11 635	11 856	221
	12 572	280	12 572	14 065	1 493
Revenus généraux					
Enregistrements	3 675	-	3 675	3 957	282
Frais, amendes et permis	3 780	-	3 780	3 799	19
Baux	2 450	-	2 450	2 727	277
Licences	430	-	430	511	81
Concession	290	-	290	183	(107)
	10 625	-	10 625	11 177	552
	23 461	280	23 741	26 313	2 572
	1 355 937	4 308	1 360 564	1 393 533	33 288

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Tableau non consolidé des charges par ministère (non vérifié)

Tableau 2

Exercice terminé le 31 mars 2012

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses \$	Budget supplémentaire des dépenses \$	Virements \$	Total des crédits \$	Charges réelles \$	Déficit (excédent) en regard des crédits \$
Assemblée législative						
Bureau du greffier	7 895	128	-	8 023	7 758	265
Charges au nom des députés	7 476	353	-	7 829	7 854	(25)
Bureau du directeur général des élections	1 595	-	-	1 595	1 420	175
Bureaux créés par une loi	1 626	-	-	1 626	1 610	16
Bureau du président de l'Assemblée	325	-	-	325	278	47
	18 917	481	-	19 398	18 920	478
Exécutif						
Direction générale	876	-	-	876	835	41
Bureaux des ministres	3 597	(257)	-	3 340	3 231	109
Bureaux de l'Exécutif	7 003	4 844	-	11 847	7 355	4 492
Appui au Cabinet	3 156	283	-	3 439	2 962	477
Régie des entreprises de services publics	438	-	-	438	403	35
	15 070	4 870	-	19 940	14 786	5 154
Ressources humaines						
Direction générale	607	49	-	656	1 448	(792)
Stratégie et politique en matière de ressources humaines	6 830	123	(124)	6 829	8 440	(1 611)
Services de gestion et de recrutement	3 969	8	(7)	3 970	4 030	(60)
Services généraux des ressources humaines	12 289	1	241	12 531	8 226	4 305
Services aux employés	14 099	618	-	14 717	15 323	(606)
Activités régionales	4 627	-	(110)	4 517	4 656	(139)
	42 421	799	-	43 220	42 123	1 097
Affaires autochtones et Relations intergouvernementales						
Direction générale	2 411	-	75	2 486	2 511	(25)
Mise en œuvre	664	-	-	664	631	33
Négociations	2 841	-	(200)	2 641	2 177	464
Relations intergouvernementales	1 703	269	125	2 097	2 076	21
	7 619	269	-	7 888	7 395	493
Industrie, Tourisme et Investissement						
Diversification de l'économie et aide aux entreprises	22 214	71	(1)	22 284	21 410	874
Direction générale	7 735	7	1	7 743	7 682	61
Tourisme et parcs	11 295	2	62	11 359	11 600	(241)
Énergie	6 019	500	-	6 519	4 104	2 415
Ressources minérales et pétrolières	6 063	147	-	6 210	5 612	598
	53 326	727	62*	54 115	50 408	3 707

* Les infrastructures qui n'ont pas été classées à titre de capitaux propres ont été transférées dans le fonctionnement.

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Tableau non consolidé des charges par ministère (non vérifié)

Tableau 2 (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2012

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses	Budget supplémentaire des dépenses	Virements	Total des crédits	Charges réelles	Déficit (excédent) en regard des crédits
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Environnement et Ressources naturelles						
Gestion de la faune	15 274	24	-	15 298	15 030	268
Aménagement des forêts	28 439	5 101	222	33 762	32 021	1 741
Direction générale	10 995	201	29	11 225	11 636	(411)
Terres et eaux	4 123	726	(32)	4 817	4 831	(14)
Protection environnementale	8 662	1 050	(200)	9 512	8 524	988
	67 493	7 102	19 *	74 614	72 042	2 572
Finances						
Direction générale	66 122	2 076	-	68 198	68 939	(741)
Budget, Trésor et gestion de la dette	9 850	4 200	-	14 050	11 513	2 537
Bureau du contrôleur général	21 679	-	-	21 679	24 196 **	(2 517)
Bureau de l'agent principal de l'information	1 844	-	-	1 844	1 201	643
Politique budgétaire	1 289	-	-	1 289	1 170	119
	100 784	6 276	-	107 060	107 019	41
Amortissement des immobilisations corporelles de la Société des alcools des TNO	-	-	99	99	99	-
	100 784	6 276	99	107 159	107 118	41
Affaires municipales et communautaires						
Activités régionales	101 100	12 042	-	113 142	105 899	7 243
Activités communautaires	2 533	6 950	-	9 483	3 432	6 051
Direction générale	4 358	-	-	4 358	3 920	438
École de gestion communautaire	3 202	(1)	-	3 201	2 868	333
Administration des terres	3 248	-	-	3 248	2 844	404
Sports, loisirs et jeunesse	5 179	1	-	5 180	5 047	133
Sécurité publique	1 607	85	-	1 692	1 490	202
	121 227	19 077	-	140 304	125 500	14 804
Justice						
Justice communautaire et services correctionnels	38 683	962	-	39 645	39 262	383
Application de la loi	35 120	840	-	35 960	35 959	1
Tribunaux	11 316	(7)	65	11 374	11 312	62
Services au gouvernement	10 459	132	(65)	10 526	9 830	696
Services d'aide juridique	5 905	7	-	5 912	5 331	581
Services au public	4 723	-	-	4 723	4 640	83
	106 206	1 934	-	108 140	106 334	1 806

* Les infrastructures qui n'ont pas été classées à titre de capitaux propres ont été transférées dans le fonctionnement.

** Le fonds destiné au règlement du passif environnemental est centralisé. D'après les renseignements donnés au 31 mars, il a fallu augmenter le passif de 5 421 \$.

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Tableau non consolidé des charges par ministère (non vérifié)

Tableau 2 (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2012

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses	Budget supplémentaire des dépenses	Virements	Total des crédits	Charges réelles	Déficit (excédent) en regard des crédits
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Santé et Services sociaux						
Direction générale	7 678	-	-	7 678	7 334	344
Programmes de services de santé	188 658	9 925	2 710	201 293	201 937	(644)
Programmes de santé communautaire	87 631	2 795	(4)	90 422	90 834	(412)
Soutien à la prestation des programmes	34 320	1 960	747	37 027	33 748	3 279
Programmes d'assurance-maladie supplémentaire	26 218	6	-	26 224	26 364	(140)
	344 505	14 686	3 453*	362 644	360 217	2 427
Éducation, Culture et Formation						
Direction générale	10 219	-	791	11 010	11 571	(561)
Enseignement primaire et secondaire	191 545	219	(191)	191 573	190 959	614
Études postsecondaires et emploi	46 158	113	(600)	45 671	46 118	(447)
Sécurité du revenu	38 823	1 797	-	40 620	40 473	147
	286 745	2 129	-	288 874	289 121	(247)
Transports						
Direction générale	10 063	523	13	10 599	10 623	(24)
Aéroports	29 033	281	(4)	29 310	27 799	1 511
Routes	58 094	3	(8)	58 089	60 096	(2 007)
Traversiers	7 976	-	(3)	7 973	8 191	(218)
Permis et sécurité routière	4 603	(3)	(1)	4 599	4 379	220
Routes d'accès aux collectivités	1 008	(3)	3	1 008	834	174
	110 777	801	-	111 578	111 922	(344)
Travaux publics et Services						
Asset Management	81 881	495	4 390	86 766	83 428	3 338
Direction générale	7 612	5	-	7 617	7 507	110
Centre de services technologiques	1 361	-	-	1 361	1 183	178
Produits pétroliers	2 134	-	-	2 134	1 413	721
	92 988	500	4 390*	97 878	93 531	4 347
	1 368 078	59 651	8 023	1 435 752	1 399 417	36 335

* Les infrastructures qui n'ont pas été classées à titre de capitaux propres ont été transférées dans le fonctionnement.

Tableau non consolidé des recouvrements de charges d'exercices antérieurs (non vérifié)**Tableau 3****Exercice terminé le 31 mars 2012**

(en milliers de dollars)

MINISTÈRE	Surestimation de régularisations	Autres recouvrements	Total
	\$	\$	\$
Assemblée législative	7	(468)	(461)
Exécutif	2	14	16
Affaires autochtones et Relations intergouvernementales	6	-	6
Ressources humaines	105	135	240
Finances	557	351	908
Affaires municipales et communautaires	12	419	431
Travaux publics et Services	713	110	823
Santé et Services sociaux	3 026	(919)	2 107
Justice	155	38	193
Éducation, Culture et Formation	700	698	1 398
Transports	119	610	729
Environnement et Ressources naturelles	370	405	775
Industrie, Tourisme et Investissement	346	(28)	318
	6 118	1 365	7 483

Tableau non consolidé du sommaire des acquisitions d'immobilisations (non vérifié)**Tableau 4****Exercice terminé le 31 mars 2012**

(en milliers de dollars)

MINISTÈRE	Budget principal des dépenses	Budget supplémentaire des dépenses	Total des crédits	Charges réelles
	\$	\$	\$	\$
Assemblée législative	-	230	230	109
Ressources humaines	940	-	940	923
Finances	925	283	1 208	1 159
Travaux publics et Services	9 912	10 314	20 226	13 501
Santé et Services sociaux	12 838	13 095	25 933	16 837
Justice	1 096	878	1 974	991
Éducation, Culture et Formation	27 669	25 579	53 248	43 424
Transports	62 703	77 904	140 607	87 429
Environnement et Ressources naturelles	1 634	1 266	2 900	1 626
Industrie, Tourisme et Investissement	537	890	1 427	1 095
	118 254	130 439	248 693*	167 094

Un montant de 7 924 \$ du budget correspondant aux investissements dans les infrastructures qui ont été classés comme des dépenses autres qu'en capital a été transféré dans le fonctionnement, comme indiqué dans les tableaux 2 et 8. Les projets complétés par Travaux publics et Services pour le compte d'autres ministères sont comptabilisés comme dépenses du ministère qui en est propriétaire une fois le projet complété.